

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 janvier courant (1897), d'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Robertson & Pope", comté d'Ottawa, le territoire suivant, savoir : Le canton Robertson dans toute sa longueur, sur les rangs I, II, III, IV, V, VI et VII, et les 24 premiers lots dans le canton Pope, sur les rangs II et III.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1898). — *Gazette officielle*, 29 janvier dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un membre pour le bureau des Commissaires protestants de Québec.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 21 janvier dernier (1898), de nommer M. E. H. Taylor, marchand, de la cité de Québec, membre du bureau protestant des écoles de la cité de Québec, en remplacement de M. George Lampson, démissionnaire. — *Gazette officielle*, 29 janvier dernier.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

(Suite.)

ÉCOLE MODÈLE.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

½ HEURE.

1° Citez cinq noms qui ne sont pas usités au singulier.

2° Quand est-ce qu'on emploie *le, la, les*, devant mieux, moins, plus ?

3° Quand est-ce que *possible* est adverbe ?

4° Quand le premier verbe est à l'imparfait, ou à l'un des passés, à quel temps du subjonctif met-on le second ? Exemple.

5° Comment s'accorde le participe passé précédé *un de, un des* ? Exemple.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

½ HEURE.

1° Write adjectives, nouns and verbs from : poor, humble, enjoy, glory, deceive, sweetness, discreet, soften.

2° What do the perfect, imperfect and pluperfect tenses imply ? Give examples.

3° How many kinds of sentences are there ? Define each and give examples.

4° Parse the following sentence : I was told it was him.

5° Correct the following sentences : John writes better than me. Jane is the wisest of the two. George or I is the person. He is taller than me, but I am stronger than him.

DICTÉE FRANÇAISE.

½ HEURE.

RESPECT DU A LA VIEILLESSE.

Que de jeunes gens n'a-t-on pas vus et ne voit-on pas tous les jours encore, mépriser les conseils des vieillards et traiter parfois même de radotage de salutaires avis, que, mieux inspirés, ils n'eussent pas négligé de suivre. N'oublions donc pas que ceux qui nous ont précédés dans la vie, ont sur nous l'avantage d'une sagesse qu'on n'acquiert qu'avec l'âge ; d'une expérience que la fougue de la jeunesse refuse à un adolescent, quelles que soient ses connaissances, quelque purs que soient ses sentiments. C'est cet avantage qui sanctionne la loi que nous impose la religion,